CONTRAT DE LOCATION

Entre : Mme CHAPPEZ Michèle
Et : ……
Pour : La location saisonnière d'un appartement situé à AVORIAZ -74110- Immeuble "Le Thuya"
Désignation : Promenade des ardoisières - Appartement 37
Situation : Au pied des pistes
Descriptif des lieux : Appartement 2 pièces de 50m² avec salon + chambre + salle de bain avec baignoire + wc (séparés) avec lavabo.
Au sous sol : Local à ski avec casier individuel.
Cet appartement est équipé pour recevoir 6 personnes maximum.
La literie (lits + couvertures + oreillers) est fournie, mais non les draps, ni le linge personnel.
N'étant pas une agence, le ménage de fin de séjour doit être effectué par le locataire et l'appartement laissé dans l'état où l'occupant suivant souhaiterait le trouver à son arrivée.

Nombre de personnes prévues : ..... Adulte(s) ..... Enfant(s)

Période de la location : Du : ..... au : .....

Rappel : Les *locations se prennent du Samedi en début d'après-midi au samedi suivant en fin de matinée (entre 10h et 11h.)*

Prix :

Le montant de cette location est fixé à : ..... €uros

A déduire : Acompte de 25% ci-joint : - ..... €uros

Solde, réglé 3 semaines avant votre arrivée, accompagné du chèque de caution. ..... €uros

Dépôt de garantie : Un chèque de 200 €uros – non encaissé – sera demandé à titre de caution. Cette somme sera restituée après état des lieux, déduction faite le cas échéant de frais de remise en état de l'appartement, dans le cas où des dégradations vous seraient imputées et des frais de nettoyage pour le cas où les locaux ne seraient pas rendus propres.

Désistement / Annulation : L'annulation de votre location entraînera le remboursement éventuel de votre acompte aux conditions suivantes :

1) Si le dédit est formulé 1 mois avant la location, remboursement de l'acompte à 100%.
2) Si le dédit intervient entre la 3ème et la 4ème semaine avant la location, remboursement de l'acompte à 75%.
3) Si le dédit intervient entre la 2ème et la 3ème semaine avant la location, remboursement de l'acompte à 50%.
4) Si le dédit est inférieur à 2 semaines avant la date d'arrivée, l'acompte restera acquis à titre de dédommagement de la quote-part du loyer stipulé à la signature du contrat.

Pour raisons de santé, l'acompte sera remboursé intégralement sur présentation d'un certificat médical, quelle que soit la date de l'annulation.

Enregistrement de votre location : Dans le but d'enregistrer votre location, vous voudrez bien compléter l'acceptation des conditions et retourner le tout, accompagné de votre acompte, en ayant soin de conserver un double de cette lettre.

ACCEPTATION DES CONDITIONS DE LOCATION

Mr, Mme ……
Adresse : ……..
……..
Tel fixe : ……
Tel portable : ……
E-mail : …….

Je soussigné(e), ……, suis intéressé(e) par la location de votre appartement, déclare avoir pris connaissance des conditions de cette location et m'engage à les respecter.

Fait à ....., le.....

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

La propriétaire,

Michèle CHAPPEZ